

BTSA 2019-2020

Académie de Lyon



Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) est un diplôme national de niveau III qui permet une formation courte professionnalisante en 2 ans après le bac. Il permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein des entreprises de production, de transformation, de commercialisation et d'aménagement des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agroalimentaire, du paysage, de l'environnement. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou «para-agricole».

15 spécialités sont proposées dans les établissements de l'académie de Lyon.

Sur chacune des fiches diplôme retrouvez : objectifs, débouchés, admission, poursuite d'études, programme, ainsi que la liste des établissements de préparation à temps plein ou par apprentissage, public ou privé.

Les BTSA peuvent également être accessibles par la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Au programme

La formation est organisée en modules.

Certains enseignements sont communs à tous les BTSA, d'autres sont spécifiques à chaque spécialité et permettent de développer les compétences professionnelles requises.

Les mises en situation professionnelle se déroulent sous forme de stages d'une durée de 12 à 16 semaines.

Accès et modalités

Le BTSA se prépare en deux ans après le baccalauréat.

Les demandes d'inscription dans une section préparatoire au BTSA, publique ou privée, en formation initiale scolaire, en apprentissage ou en alternance, se font sur la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur : Parcoursup.

Toutes les modalités pédagogiques sont proposées :

- à temps plein dans un lycée d'enseignement général et technologique ou agricole, public ou privé,
- en apprentissage, alternant des périodes de formation en entreprise avec la formation en CFA,
- en alternance sous statut scolaire dans les maisons familiales et rurales (MFR).

LES MODULES COMMUNS EN BTSA

Tronc commun	Horaire global sur les 2 ans
M21 : Organisation économique, sociale et juridique	87 h
M22 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
M23 : Langue vivante	116 h
M31 : Education physique et sportive	87 h
M41 : Traitement de données	72,5 h
M42 : Technologies de l'Informatique et du Multimédia	43,5 h
Module M11	
Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)	87 h
Module d'initiative locale (MIL)	
M71 : Le MIL vise à permettre le développement d'une compétence professionnelle ou d'une ouverture sur des réalités sociales ou culturelles, sur des sciences ou des technologies contemporaines.	87 h

Pour en savoir plus sur les programmes en BTSA : <http://www.chlorofil.fr/>, onglet « Diplômes et référentiels ».

Après un BTSA

Le BTSA atteste d'une qualification professionnelle, son objectif est d'insérer le diplômé dans la vie professionnelle ; le taux d'insertion est élevé grâce aux stages et au caractère très opérationnel de la formation (90 % en moyenne).

50 % des diplômés poursuivent des études : essentiellement en licence professionnelle, ou dans une grande école (école d'ingénieurs, vétérinaires, paysagistes) par la voie des admissions post bac+2 ou après une année de classe prépa ATS. Il est possible également de préparer un second BTSA en un an, pour acquérir une compétence supplémentaire.

Réussite à l'examen

En région Auvergne-Rhône-Alpes, à la session de juin 2018, 1 507 candidats ont été admis au BTSA (taux de réussite à l'examen 73 %).

Pour aller plus loin

Guide Entrer dans le sup après le baccalauréat - rentrée 2019

Consultez les adresses des établissements dans le Guide Entrer dans le sup sur le site de l'Onisep de Lyon rubrique Nos publications : <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Auvergne-Rhone-Alpes/Lyon>

Site de l'Onisep

Vous trouverez les coordonnées des établissements publics et privés dans toute la France et des informations sur les métiers. www.onisep.fr

Statistiques

Consultez des données statistiques et les référentiels des diplômes sur le site de l'enseignement agricole Chlorofil : <http://www.chlorofil.fr/> et sur le site de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF) : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

Kits pédagogiques Onisep

L'Onisep propose aux équipes éducatives des kits pédagogiques pour faire découvrir aux élèves les métiers, les formations et le quotidien de professionnels, et pourquoi pas susciter des vocations !

- Découvrir le monde agricole : kitpedagogique.onisep.fr/mondeagricole
- Découvrir les métiers du paysage : kitpedagogique.onisep.fr/paysage

Témoignage d'une étudiante en BTSA Analyse conduite et stratégie de l'entreprise agricole BTSA ACSE, Lycée agricole



Les BTSA par ordre alphabétique

BTSA agronomie : productions végétales (APV)	5
BTSA aménagements paysagers (AP)	6
BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE)	7
BTSA analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques (ANABIOTEC)	8
BTSA aquaculture	9
BTSA développement, animation des territoires ruraux (DATR)	10
BTSA génie des équipements agricoles (GDEA)	11
BTSA gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU)	12
BTSA gestion et protection de la nature (GPN)	13
BTSA gestion forestière	14
BTSA production horticole	15
BTSA productions animales	16
BTSA sciences et technologies des aliments (STA) spécialité aliments et processus technologiques	17
BTSA technico-commercial (TC)	18
BTSA viticulture-oenologie	19

- ◆ Établissement **public**
- Établissement **privé sous contrat**
- ◆ Établissement **privé hors contrat**



© Image par Håkon Fossmark de Pixabay

BTSA AGRONOMIE : PRODUCTIONS VÉGÉTALES (APV)

Capables d'estimer et d'améliorer les potentialités agronomiques d'un sol, formés à la biologie végétale, à la physiologie de la reproduction, au choix et à la pratique des cultures, les titulaires de ce BTSA peuvent exercer des fonctions de production agricole, de conseil, d'approvisionnement et de commercialisation. Ce diplôme permet aussi de participer à des travaux de recherche, d'organiser un laboratoire ou une petite unité d'expérimentation.

Ces techniciens ou techniciennes interviennent essentiellement dans le secteur professionnel de la production de céréales, d'oléagineux, de protéagineux, de betteraves à sucre, de pommes de terre et de fourrage ainsi que dans le secteur des productions fruitières et légumières.

Objectifs

Le BTSA agronomie : productions végétales (APV) forme les étudiants et étudiantes à la mise en œuvre de cultures au champ dans le cadre de systèmes de cultures et d'itinéraires techniques raisonnés et adaptés aux objectifs et aux contraintes de l'exploitation agricole.

Les étudiants apprennent à caractériser les sols et à analyser les potentialités d'une parcelle. Ils acquièrent une bonne connaissance du fonctionnement de la plante (cycle, biologie, nutrition, reproduction) et de l'interaction plante-sol-air dans l'agroécosystème.

Pour réaliser des chantiers de travaux mécanisés, leur formation comprend des cours concernant les agroéquipements tant sous l'aspect pratique d'utilisation qu'au niveau organisationnel.

Les étudiants et étudiantes sont aussi capable de mener des expérimentations visant à améliorer la production, d'interpréter des résultats et d'adapter leurs conseils aux agriculteurs.

L'ensemble de ces connaissances doivent permettre aux titulaires du BTS APV de faire de bons choix technico-économiques et de systèmes de culture pour optimiser la production végétale tout en préservant les ressources naturelles du milieu.

Débouchés

Les techniciens supérieurs en agronomie - productions végétales peuvent exercer des fonctions de production agricole, d'achats et d'approvisionnement. Ils ou elles peuvent aussi assurer des fonctions techniques ou de conseil.

Les titulaires du BTSA APV peuvent être à leur compte ou occuper un emploi dans une entreprise de services, un groupement de producteurs, une coopérative, dans une chambre d'agriculture, au sein d'un établissement de recherche ou de production de semences, une entreprise de l'agroéquipement, de l'agroéquipement ou encore de l'agroalimentaire.

Une part importante des titulaires d'un BTSA APV s'orientent vers l'installation (chef ou cheffe d'exploitation) à l'issue d'une période d'activité salariée.

Poursuites d'études

Préparer en un an un CS (certificat de spécialisation), un second BTSA en 1 an ou une licence professionnelle. Possibilité d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur agricole (école d'ingénieurs, école vétérinaire, école du paysage) après une année de classe préparatoire ATS ou sur dossier.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Biologie-écologie (2h15 hebdomadaires) : biologie et physiologie végétale, nutrition et reproduction des plantes, sélection végétale, biodiversité dans les agroécosystèmes, connaissance et régulation des bioagresseurs et auxiliaires de culture ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion (4h30 hebdomadaires) : organisation du secteur, marché, politique agricole, modes d'intervention des pouvoirs publics ;
- Sciences et techniques des équipements (1h30 hebdomadaires) : gestion et utilisation d'un parc d'agroéquipements, contraintes techniques, agroenvironnementales et réglementaires, sécurité, organisation de chantiers de travaux, gestion d'installations de stockage, séchage, conditionnement ;

- Agronomie (7h hebdomadaires) : fonctionnement d'un agroécosystème, d'une parcelle, enjeux liés au climat, étude du sol, élaboration, mise en œuvre et évaluation d'itinéraires techniques, systèmes de culture ou systèmes semenciers, mise en place d'expérimentation, état sanitaire d'une parcelle.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique de l'établissement.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 8 semaines minimum.

Exemples de métiers

agriculteur/agricultrice, conseiller/conseillère agricole, chef/cheffe de silo, exploitant/exploitante ou chef/cheffe de cultures, technicien/technicienne d'expérimentation

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'agriculture et de la forêt Collection Parcours, 2017

Établissement

RHÔNE

■ 69 Limonest Institut Sandar La Salle ☎ 04 78 35 11 30, coût total de scolarité : 3 700 € (en 2019-2020, 1850 € par an)



© Image par Volker Lekies de Pixabay

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (AP)

Objectifs

Le BTSA aménagements paysagers forme les étudiants et étudiantes à la gestion de projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable, initiale à la fin de leur réalisation.

Ils ou elles apprennent à reconnaître les végétaux, à savoir les choisir selon leurs caractéristiques, les contraintes du milieu, les objectifs et les attentes des clients.

Ils ou elles sont capables d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements pour le mettre en valeur avec de nouvelles plantations, des choix de matériaux, des constructions paysagères et un entretien adapté.

Ces professionnels ont appris à planifier des travaux, gérer des équipes de jardiniers et surveiller l'avancement d'un chantier.

Leur formation porte aussi en grande partie sur la conception et l'étude de projets d'aménagement : réalisation de plans, mesures topographiques, évaluation des travaux, établissement de devis et contrats, réglementation, démarches administratives.

Les contraintes économiques et environnementales sont prises en compte à chaque étape de leur travail. Ils sont aussi sensibilisés à la relation client et aux techniques d'animation.

Les titulaires de ce BTSA sont polyvalents : ils ou elles savent concevoir, créer, aménager et entretenir des espaces paysagers, planifier et organiser le travail de l'équipe et gérer de façon rentable toutes ces activités.

Ils ou elles peuvent être employés dans une entreprise du paysage, en bureau d'études ou dans une collectivité territoriale, mais aussi occuper des fonctions de conducteur/conductrice de travaux, de responsable de gestion des espaces verts ou de concepteur/conceptrice de paysage selon la taille et la nature de la structure qui les emploie.

Débouchés

Les techniciens et techniciennes supérieurs AP sont employés de manière équivalente, entre le secteur privé (entreprises du paysage) et le secteur public (collectivités territoriales et services de l'État). Leurs principales activités correspondent à la création et l'entretien des espaces paysagers extérieurs (espaces publics, parcs, jardins, terrains de sport, milieux aquatiques, ouvrages paysagers, murs végétalisés), la création et l'entretien des espaces paysagers intérieurs (décors, aménagement), à l'élagage et l'entretien de l'espace vert (taille des arbres, débroussaillage) ou encore à des travaux de jardinage.

Après plusieurs années d'expérience professionnelle, les techniciens AP peuvent créer leur propre entreprise d'aménagements paysagers.

Poursuites d'études

Préparer en un an un CS (certificat de spécialisation), un second BTSA en 1 an ou une licence professionnelle. Possibilité d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur agricole (école d'ingénieurs, école vétérinaire, école du paysage) après une année de classe préparatoire ATS ou sur dossier.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Dans les établissements publics : 2,7 demandes pour 1 place.

Source : Bilan de l'affectation post-bac SAIO de l'académie de Lyon, juin 2017. <http://saio.ac-lyon.fr/spip/>

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Biologie - Écologie - Agronomie (3h15 hebdomadaires) : biologie végétale, sol et climat, identification et culture des végétaux, critères de choix des plantes ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion (3h hebdomadaires) : acteurs de la filière, mode de gestion des aménagements paysagers, notions juridiques, commerciales et économiques liées à l'élaboration d'un projet d'aménagement (passation de marché, contrat, devis) ;
- Agroéquipements (1h15 hebdomadaire) : choix du matériel, maintenance ;
- Aménagements paysagers (8h15 hebdomadaires) : lecture de paysage, relevés de terrain, diagnostic de site, processus d'élaboration d'un projet, techniques liées à l'étude préalable à un aménagement (étude d'impact, urbanisme, topographie, plans), réalisation de documents techniques, conduite de travaux de création (construction, plantation) et d'entretiens paysagers, planification de chantiers, gestion d'équipes.

La formation comprend aussi un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique de l'établissement.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 8 semaines minimum.

Exemples de métiers

technicien/technicienne paysagiste, chef/chef de chantier, agent/agente de maîtrise, conducteur/conductrice de travaux espaces verts, responsable de travaux espaces verts

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage 2017

Établissements

AIN

■ 01 Péronnas Maison familiale rurale (CFA partenaire : CFA régional des MFR d'Auvergne Rhône-Alpes ☎ 04 72 86 03 86) ☎ 04 74 21 55 14 **APPRENTISSAGE**

LOIRE

◆ 42 Perreux CFPPA de Roanne Chervé (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 44 82 00 **APPRENTISSAGE**

RHÔNE

■ 69 Chessy Maison familiale rurale (CFA partenaire : CFA régional des MFR d'Auvergne Rhône-Alpes ☎ 04 72 86 03 86) ☎ 04 78 43 93 94 **APPRENTISSAGE**

◆ 69 Dardilly Lycée horticole de Lyon-Dardilly - Paysage et environnement ☎ 04 78 66 64 00

◆ 69 Écully CFPH (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 78 33 46 12 **APPRENTISSAGE** ; possible en 1 an



© Grégoire Maisonneuve/Onisep

BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE)

Les titulaires du BTSA ACSE sont polyvalents et possèdent de solides compétences en agronomie (productions végétales et animales, maîtrise de l'eau) et en techniques comptables, alliées à une bonne connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles.

Ils ou elles peuvent exercer des fonctions techniques, commerciales, de conseil ou d'assistance à la clientèle. Après quelques années, ils ou elles peuvent devenir chef d'exploitation, responsable d'atelier de production ou d'unité d'approvisionnement.

Objectifs

Le BTSA ACSE est le seul BTS généraliste agricole. Les étudiants et étudiantes apprennent à gérer les aspects techniques, économiques et financiers d'une exploitation.

Ils ou elles acquièrent une bonne connaissance du fonctionnement de l'exploitation agricole, aussi bien au niveau de la conduite de culture ou d'élevage, qu'en terme comptable et fiscal.

Ces professionnels sont formés à établir des diagnostics technico-économiques d'exploitation et à recueillir les besoins et attentes des agriculteurs et agricultrices afin de leur apporter un conseil personnalisé. Dans cette perspective, ils ou elles apprennent à analyser les contextes locaux, nationaux et internationaux et les potentialités de l'environnement pour faire émerger, évoluer ou accompagner des projets dans les exploitations qu'ils conseillent ou dirigent.

La formation comprend des cours dédiés à la communication et aux techniques d'expression pour sensibiliser les étudiants et les étudiantes à l'animation de groupes et à la gestion de projets.

Débouchés

Les principaux débouchés sont les exploitations agricoles, en tant que chef d'entreprise ou salarié, les organismes de collecte et d'approvisionnement (coopérative, groupement d'agriculteurs, négociant), les organismes de développement agricole ou rural, les prestataires de services (centres de gestion, banques, assurances), le secteur public (service technique et économique des mairies, départements ou régions), l'enseignement et la formation.

Poursuites d'études

Préparer en un an un CS (certificat de spécialisation), un second BTSA en 1 an ou une licence professionnelle. Possibilité d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur agricole (école d'ingénieurs, école vétérinaire, école du paysage) après une année de classe préparatoire ATS ou sur dossier.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Dans les établissements publics : 0,6 demande pour 1 place.
Source : Bilan de l'affectation post-bac SAIO de l'académie de Lyon, juin 2017. <http://saio.ac-lyon.fr/spip/>

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Sciences économiques, sociales et de gestion (6h45 hebdomadaires) : diversité des agricultures et politiques publiques, environnement professionnel et territorial de l'entreprise agricole, gestion économique, financière, sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole, pilotage de relations commerciales de l'entreprise agricole, construction de stratégies adaptées aux enjeux ;

- Sciences agronomiques (6h45 hebdomadaires) : zootechnie, agronomie, fonctionnement d'un agroécosystème, conduite d'un système de culture, conduite d'un système d'élevage, gestion de la complémentarité entre systèmes biotechniques ;

- Écologie (0h30 hebdomadaire).

La formation comprend aussi un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique de chaque établissement.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 8 semaines minimum en plusieurs séquences dans une exploitation agricole. Un stage de 2 semaines minimum doit être réalisé dans une autre organisation.

Exemples de métiers

agriculteur/agricultrice, conseiller/conseillère agricole, contrôleur/contrôleuse de performance, éleveur/éleveuse, inséminateur/inséminatrice

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage Collection Parcours, 2017

Établissements

AIN

◆ 01 Bourg-en-Bresse CFPPA Les Sardières (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 74 45 50 80

APPRENTISSAGE

◆ 01 Misérioux Lycée agricole Édouard Herriot (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 74 08 88 22 **APPRENTISSAGE**

LOIRE

◆ 42 Montbrison EPLEFPA Campus Agronova - site de Précieux (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 97 72 00 **APPRENTISSAGE**

■ 42 Nandax Lycée agricole Étienne Gautier (CFA partenaire : CREAP ☎ 04 72 10 94 07) ☎ 04 77 23 70 10 **APPRENTISSAGE**

◆ 42 Perreux Lycée agricole de Roanne-Chervé ☎ 04 77 44 82 00

◆ 42 Saint-Genest-Malifaux EPLEFPA Campus Agronova - site de Saint-Genest-Malifaux (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 40 23 00 **APPRENTISSAGE**

RHÔNE

■ 69 Saint-Laurent-de-Chamousset Maison familiale rurale ☎ 04 74 70 50 72, coût total de scolarité : 1 800 € (en 2019-2020, 900 € par an) **alt. sous statut scolaire**



© Onisep

BTSA ANALYSES AGRICOLES, BIOLOGIQUES ET BIOTECHNOLOGIQUES (ANABIOTEC)

Objectifs

Le BTSA ANABIOTEC forme aux fonctions de technicien/technicienne de laboratoire.

Les étudiants et étudiantes apprennent la préparation et la mise en œuvre des analyses indispensables en biologie, biochimie, microbiologie et chimie ainsi que la réalisation de procédés biotechnologiques. Ils ou elles acquièrent une bonne connaissance de l'automatisme, de l'informatique et ont une bonne maîtrise des logiciels spécifiques aux laboratoires.

Ces professionnels savent organiser leur travail, gérer les équipements et les consommables ainsi que les déchets générés. Ils respectent les recommandations d'hygiène et de sécurité, la réglementation et la démarche qualité adaptées.

Ils ou elles apprennent à concevoir un plan de contrôle et à mettre en place un système analytique, en fonction de l'objectif souhaité, avec toutes les étapes nécessaires. Leur formation porte aussi sur la validation, l'interprétation et la restitution des résultats aux clients ou à leur hiérarchie.

Outre des analyses de contrôle, ces techniciens peuvent participer à la mise en place de dispositifs expérimentaux pour des travaux de recherche.

Au sein d'un laboratoire, les techniciens ou techniciennes ANABIOTEC assurent des fonctions d'analyse et de contrôle ou de recherche, dans les domaines de la biologie, la microbiologie, la chimie et les biotechnologies. Ils ou elles travaillent sous la responsabilité directe du responsable de laboratoire.

Les secteurs professionnels concernés sont les suivants : industries alimentaires, santé humaine et animale, environnement, chimie, cosmétologie et pharmacologie.

Débouchés

Les techniciens ou techniciennes ANABIOTEC exercent des fonctions de recherche et de développement ou des fonctions d'analyse et de contrôle dans l'industrie, les organismes de recherche et de développement, les laboratoires prestataires de services publics ou privés.

Les emplois se situent dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la santé humaine et animale (laboratoires d'analyses médicales), de l'environnement (gestion des eaux usées ou des déchets), de la chimie (chimie de base, chimie fine, parachimie), de l'industrie pharmaceutique (production de médicaments), de l'industrie cosmétique et de l'agriculture.

Poursuites d'études

A l'université, principalement en licence pro des domaines de l'agroalimentaire, de l'alimentation, de la qualité, de la sécurité ou de la prévention... Possibilité d'intégrer une grande école spécialisée en agronomie, en soins vétérinaires ou d'autres écoles d'ingénieurs. Certains diplômés préparent en un an, un second BTSA ou un CS (certificat de spécialisation).

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Dans les établissements publics : 2,3 demandes pour 1 place.

Source : Bilan de l'affectation post-bac SAIO de l'académie de Lyon, juin 2017. <http://saio.ac-lyon.fr/spip/>

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Biologie - écologie : mise en œuvre d'analyses biologiques, techniques de cultures cellulaires (3h hebdomadaires) ;
- Physique et chimie : utilisation des appareillages en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement (3h45 hebdomadaires) ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion (1h30 hebdomadaire) ;
- Chimie, biochimie, microbiologie, biotechnologie : gestion et organisation du laboratoire, mise en place de plans de contrôle, méthodes d'analyses (étapes d'une analyse, mise en œuvre, interprétation des résultats), procédés biotechnologiques, problématique en situation professionnelle, projet expérimental (6h30 hebdomadaires).

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage 16 semaines réparties sur les 2 années, dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 12 semaines en laboratoire. |

Exemples de métiers

responsable qualité en agroalimentaire, technicien / technicienne d'analyses biomédicales, technicien/technicienne biologiste

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'agroalimentaire Collection Parcours, 2014, Les métiers de la biologie Collection Parcours, 2016, Les métiers de la chimie Collection Parcours, 2016

Établissements

RHÔNE

◆ 69 Saint-Genis-Laval Lycée agricole et agroalimentaire André Paillot (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 78 56 75 75 **TEMPS PLEIN** ou **APPRENTISSAGE**



© Image par Mike Potenza de Pixabay

BTSA AQUACULTURE

Ce BTSA forme à la gestion technique et économique d'une entreprise aquacole (culture de poissons, mollusques, crustacés et plantes aquatiques). Les diplômés du BTSA Aquaculture peuvent intervenir dans les domaines de la production, du développement aquacole, de la transformation et de la commercialisation des produits.

Il est possible, avec de l'expérience, de s'installer à son compte, comme pisciculteur/piscicultrice ou conchyliculteur/conchylicultrice (ostréiculture, mytiliculture, autres coquillages...) et de gérer sa propre exploitation ou de travailler dans des secteurs moins courants comme la culture d'algues, l'élevage de crustacés, l'aquariophilie ou la pêche continentale ou en estuaire.

Objectifs

La formation est axée en premier lieu sur l'étude des milieux aquatiques naturels et artificiels et sur la connaissance des espèces d'élevage.

Les étudiants et étudiantes sont capables de mener toutes les étapes d'une production aquacole : sélection des géniteurs, reproduction, alimentation, suivi de l'état sanitaire, analyse des conditions d'élevage, utilisation des équipements, opérations de tri et d'abattage, conditionnement des animaux.

Qu'il s'agisse d'une production en eau douce ou en milieu marin, en milieu naturel ou en bassins, les étudiants et étudiantes sont sensibilisés aux impacts de leur activité sur l'environnement et au suivi de la qualité de l'eau.

L'aspect économique n'est pas négligé : gestion d'entreprise, utilisation d'outils de gestion et de comptabilité.

Les étudiants et étudiantes apprennent à réaliser des diagnostics qui prennent en compte à la fois l'aspect technique, financier, réglementaire et environnemental de l'activité d'élevage. Ils ou elles sont capables de faire des choix ou de formuler des conseils pour adapter la production au marché et aux contraintes de l'exploitation.

Débouchés

Le périmètre d'intervention et la polyvalence des emplois ou des postes de travail permettent aux techniciens et techniciennes d'intervenir dans les domaines de la production et du développement aquacole, de la transformation et de la commercialisation des produits.

Ces professionnels peuvent intervenir dans des organismes de recherche, des organisations professionnelles, des entreprises d'approvisionnement, de transformation ou de commercialisation de produits aquacoles, des structures d'observation et de protection de milieux aquatiques ou des organismes de contrôle et veille sanitaire.

Avec quelques années d'expérience professionnelle, ils ou elles peuvent s'installer à leur compte.

Poursuites d'études

Préparer en un an une licence pro spécialisée en aquaculture ou un second BTSA afin d'avoir une compétence complémentaire. Possibilité d'accéder sur concours à une école d'enseignement supérieur agronomique ou vétérinaire, après une classe préparatoire post BTSA.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Biologie - écologie : cycle de l'eau, écosystèmes aquatiques naturels, qualité d'un cours d'eau (2h15 hebdomadaires) ;
- Physique - chimie : propriétés, qualité et analyses de l'eau (1h15 hebdomadaire) ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion : acteurs et fonctionnement du secteur aquacole, cadre réglementaire, gestion du travail, comptabilité, diagnostic économique et financier de l'entreprise, élaboration et suivi de projet (4h45 hebdomadaires) ;
- Sciences et techniques des équipements : ouvrages aquacoles, bâtiments, station de pompage, digues, systèmes hydrauliques, thermiques, électriques, maintenance (1h30 hebdomadaire)
- Aquaculture : savoirs fondamentaux sur les espèces élevées, conduite de production aquacole en milieu naturel et en milieu artificiel, reproduction et sélection, alimentation, pathologie (5h45 hebdomadaires).

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité.

Le stage principal est de 8 semaines minimum dans une exploitation aquacole. Un stage de 4 semaines minimum doit être réalisé avant l'entrée en seconde année dans une structure en amont ou en aval de l'aquaculture.

Exemples de métiers

aquaculteur / aquacultrice, conseiller / conseillère agricole

Sources et ressources

Publications ONISEP : *Les métiers de l'agriculture et de la forêt* Collection Parcours, 2017

Établissement

AIN

◆ 01 Misériex Lycée agricole Édouard Herriot (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 74 08 88 22 **APPRENTISSAGE**



© Onisep

BTSA DÉVELOPPEMENT, ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX (DATR)

Les titulaires du BTSA DATR sont des professionnels polyvalents qui interviennent, sur des territoires ruraux, dans la conception et la mise en œuvre de projets à caractère social, économique, touristique, culturel ou dans l'animation et la gestion d'une activité, d'une structure, d'un événement...

Ils ou elles peuvent à terme, s'installer à leur compte par la création d'une entreprise de services dans les territoires ruraux.

Objectifs

Le BTSA Développement, animation des territoires ruraux (DATR) forme les étudiants et étudiantes à devenir des animateurs/animateuses du développement en milieu rural.

La formation est axée sur une bonne connaissance des acteurs du territoire, des réseaux et des politiques publiques, mais aussi sur l'apprentissage de la gestion économique et humaine des structures impliquées dans l'offre de service en milieu rural ou dans les actions de développement.

Les étudiants ou étudiantes apprennent aussi à réaliser des diagnostics ciblés de territoire et à formuler, à l'issue de ces études, des préconisations argumentées. Dans cette perspective, une partie des cours porte sur la communication professionnelle, les techniques d'animation, de médiation et de négociation.

L'ensemble de ces connaissances doivent permettre aux futurs professionnels d'acquérir la méthodologie nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre un projet de service en territoire rural.

Débouchés

Les titulaires de ce BTSA peuvent être employés dans une collectivité territoriale (commune, structure intercommunale...) ou une structure de prestation de services (syndicat communal, association, entreprise, exploitation agricole, mutuelle, chambre consulaire...).

Les métiers visés sont diversifiés et ont des statuts hétérogènes dépendant de la taille et de la catégorie de l'organisme employeur, du secteur d'activité (social, insertion, culture, loisirs, tourisme, développement rural, environnement...) et de la fonction occupée.

Les emplois proposés peuvent impliquer de nombreux déplacements sur le territoire. Ils peuvent aussi nécessiter la pratique d'une langue étrangère, notamment lors d'activités d'animation.

Poursuites d'études

Possibilité de poursuivre des études en un an, en certificat de spécialisation (CS) ou en licence pro dans les domaines tels que la conduite de projet en espace rural, le tourisme, l'animation locale...

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Éducation socioculturelle : spécificité des territoires ruraux, méthodes d'enquête sociologique (5 h hebdomadaires) ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion : acteurs de services, réalisation de diagnostic de territoire, étude de cas concret, recueil et analyse de données, conception, étude et évaluation d'un projet de service en territoire rural, utilisation des outils de gestion, technique d'animation, outils de communication, formulation de proposition d'actions (7 h hebdomadaires) ;
- Gestion commerciale : utilisation des outils spécifiques à la mercatique, facteurs liés à la qualité des services, technique de négociation (2 h hebdomadaires).

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 10 semaines minimum.

Exemples de métiers

animateur/animateuse nature, animateur/animateuse du patrimoine

Sources et ressources

Publications ONISEP : *Les métiers de l'agriculture et de la forêt Collection Parcours, 2017*, *Les métiers des associations de l'aide et du soin à domicile Collection Zoom sur les métiers, 2017*

Établissements

AIN

■ 01 Montluel Maison familiale rurale Domaine de La Saulsaie
☎ 04 78 06 62 28, coût total de scolarité : 6 686 € (en 2019-2020, 3343 € par an) **alt. sous statut scolaire**



© Alain Potignon/Onisep

BTSA GÉNIE DES ÉQUIPEMENTS AGRICILES (GDEA)

Spécialistes des équipements et des installations de la production agricole, les titulaires de ce BTSA sont à même de conseiller les utilisateurs dans le choix de machines sur la base de critères agronomiques, économiques, ergonomiques, environnementaux et de sécurité.

Ils ou elles sont capables d'intervenir dans les domaines scientifiques et techniques et sont susceptibles de conduire des actions commerciales.

Objectifs

Les titulaires du BTSA génie des équipements agricoles (GDEA) sont des experts des équipements et des installations de la production agricole. Ils ou elles connaissent les matériels mécaniques classiques pour la culture ou l'élevage (appareils de traction, véhicules agricoles, installations de traite...) ainsi que les bâtiments actuels d'élevage, les serres et les dispositifs de conditionnement d'air et de chauffage.

Les étudiants et étudiantes acquièrent des connaissances dans le domaine technique et des savoir-faire approfondis pour expliciter les différentes fonctions des équipements, formuler un diagnostic, réaliser une mise en conformité ou une adaptation.

Ils ou elles disposent également de connaissances identifiées sur les problématiques de l'agriculture (agronomie, techniques de production, filières et organisations professionnelles...).

Les titulaires du BTSA GDEA assurent un rôle de conseil lors des achats et leurs connaissances en gestion leur permettent de prendre part à l'élaboration de stratégies commerciales. Ils ou elles peuvent aussi prendre en charge ou organiser des démonstrations de matériel.

Débouchés

Ce secteur professionnel présente de nombreuses offres d'emploi non pourvues. Les techniciens ou techniciennes GDEA peuvent être employés, soit par les constructeurs, importateurs et distributeurs de matériels et d'équipements pour l'agriculture, soit par les utilisateurs de l'agroéquipement : exploitants agricoles et forestiers, coopératives agricoles, coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA), entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF), collectivités territoriales...

De nombreux professionnels seront amenés à travailler sur le marché international.

Poursuites d'études

Possibilité d'acquérir une compétence complémentaire, en préparant en un an un certificat de spécialisation (CS) ou un second BTSA en 1 an. Possibilité d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur agricole (école d'ingénieurs, école vétérinaire, école du paysage) après une année de classe préparatoire ATS ou sur dossier.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Sciences économiques, sociales et de gestion : étude du secteur de l'agroéquipement, outils de gestion technico-économique et financière, investissement, fiscalité de l'entreprise, gestion des stocks (3 h hebdomadaires) ;
- Gestion commerciale : relations commerciales et juridiques dans le secteur de l'agroéquipement, vente - achat de produits, gestion de la relation client (0 h 45 hebdomadaire) ;
- Sciences et techniques des équipements/agroéquipements : thermique et thermodynamique, mécanique des solides, mécanique des fluides, électrotechnique, automatismes (7 h 30 hebdomadaires) ;
- Agronomie - zootechnie : connaissances et méthodes en agronomie et zootechnie, mise en rapport avec le choix et l'utilisation d'agroéquipements (1 h 45 hebdomadaire).

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique de chaque établissement.

Stage

Sous statut scolaire : stage pendant 12 à 16 semaines dont 10 prises sur la scolarité réparties sur les deux années.

Exemples de métiers

conducteur/conductrice de machines agricoles, conseiller/conseillère agricole, mécanicien-réparateur/mécanicienne-réparatrice en matériel agricole, vendeur-conseil/vendeuse-conseil en matériel agricole, technicien/technicienne en bureau d'étude, conseiller/conseillère en agroéquipement, formateur/formatrice technique.

Sources et ressources

Publications ONISEP : *Les métiers de l'agriculture et de la forêt* Collection Parcours, 2017

Établissement

LOIRE

◆ 42 Montbrison EPLEFPA Campus Agronova - site de Précieux (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 97 72 00 [APPRENTISSAGE](#)



© Alain Potignon/Onisep

BTSA GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU (GEMEAU)

Les titulaires du BTSA gestion et maîtrise de l'eau sont chargés de la conception, de la réalisation et du suivi d'aménagements. Ils ou elles peuvent intervenir dans la gestion de projets hydrauliques, dans la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement, dans le contrôle de la qualité des eaux, dans des démarches d'étude et de génie civil.

Polyvalents, ces techniciens et techniciennes possèdent des connaissances en hydrologie mais aussi, en biologie et en chimie pour tout ce qui concerne le traitement des eaux et leur contrôle qualité.

Objectifs

Les titulaires du BTSA gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU) sont formés à la réalisation de diagnostic technico-économique et environnemental, de projet d'aménagement hydraulique.

Ils ou elles savent analyser et interpréter des éléments de gestion économique et commerciale liés à des réalisations d'aménagement hydraulique.

Il ou elles sont capables de réaliser des choix techniques et des analyses comparatives de systèmes hydrauliques en tenant compte des objectifs et des contraintes du projet.

Par ailleurs, sensibilisés aux techniques d'animation et d'échange, ils peuvent communiquer de façon adaptée avec leurs différents interlocuteurs.

La conception et la réalisation des aménagements tels que les petits barrages, digues, plan d'eau, canalisations, stations de pompage, forages, réseaux d'assainissement ou usines de traitement des eaux relèvent de leurs compétences.

Débouchés

Les titulaires du BTSA GEMEAU occupent des fonctions de technicien/technicienne. Le plus souvent ils ou elles sont chargés d'études sur la qualité de l'eau, mais aussi sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

Ils ou elles peuvent exercer leur activité dans les organisations professionnelles agricoles (conseil, développement, animation), les collectivités territoriales (communes, départements, régions), les sociétés ou les services administratifs impliqués dans l'aménagement, les entreprises de services (distribution d'eau, traitement des effluents), les exploitations et les entreprises agricoles (en tant que chef d'exploitation, associé ou salarié), et les entreprises agroalimentaires.

Poursuites d'études

Principalement en licence pro à l'université afin de se spécialiser ou d'acquérir une deuxième compétence, en école d'ingénieurs sur concours spécifique. Certains diplômés préparent aussi en un an, un certificat de spécialisation (CS) agricole ou un second BTSA en 1 an, pour acquérir une compétence complémentaire.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Agronomie : cycle et circulation de l'eau, bilan hydrologique, bassin versant, caractéristiques hydriques d'un sol, importance agronomique de l'eau, liens entre pratiques agricoles et ressources en eau (1h15 hebdomadaire) ;
- Biologie-écologie : qualité biologique et microbiologique de l'eau, écosystèmes, mesures microbiologiques, mesure de perméabilité (1h15 hebdomadaire) ;
- Physique-Chimie : principaux équilibres chimiques, mesures physico-chimiques, hydraulique, hydrodynamique (1h15 hebdomadaire) ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion : organisation de la gestion de l'eau, réglementation, contexte socio-historique, géopolitique et géographie de l'eau, usages de l'eau (2h45 hebdomadaires) ;

- Sciences et techniques des équipements/équipements hydrauliques : traitement de l'eau potable et des eaux usées, économie d'eau, techniques d'irrigation et d'assainissement agricole, systèmes de distribution d'eau potable, organisation et mise en œuvre d'un projet hydrotechnique, besoins en eau et analyse d'un système hydraulique, mesures hydrauliques et électriques (débit, pression), mesures hydrogéologiques, mesures de détection de fuites, mesures géotechniques (granulométrie, compactage) (6h45 hebdomadaires).

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines de stages réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité.

Exemples de métiers

animateur/animateur de bassin versant, conseiller/conseillère agricole, technicien/technicienne d'exploitation de l'eau

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'environnement et du développement durable Collection Parcours, 2015

Établissements

LOIRE

■ 42 Saint-Étienne Maison familiale rurale ☎ 04 77 47 82 50, coût total de scolarité : 4 600 € (en 2019-2020, 2300 € par an) **ait.** **sous statut scolaire**

RHÔNE

■ 69 Limonest Institut Sandar La Salle ☎ 04 78 35 11 30, coût total de scolarité : 3 700 € (en 2019-2020, 1850 € par an)



© Alain Potignon/Onisep

BTSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE (GPN)

Les objectifs

Le BTSA Gestion et protection de la nature forme les étudiants et étudiantes à la mise en œuvre des programmes concernant la gestion des espaces, des espèces et de l'environnement.

Les étudiants et étudiantes apprennent à identifier la biodiversité et acquièrent des connaissances en agronomie, sylviculture, aquaculture, cynégétique*, paysage... Ils ou elles peuvent aussi inventorier le patrimoine naturel et proposer des solutions d'aménagement et de gestion des espaces.

L'enseignement aborde les techniques d'animation permettant de mener des actions pédagogiques ciblées auprès de différents publics.

La gestion des projets de valorisation et de préservation de la nature est appréhendée de façon complète, sous les angles technique, juridique, économique et humain.

* qui se rapporte à la chasse

Les débouchés

Les techniciens et techniciennes supérieurs en gestion et protection de la nature sont employés dans des structures de taille et de statut très hétérogènes. Leurs employeurs sont le plus souvent les syndicats d'initiatives, les associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement, les sites d'accueil du public (parcs naturels régionaux et nationaux, écomusées, réserves...), les centres permanents d'initiation à l'environnement (classes de découverte nature, fermes pédagogiques...), les organismes de vacances et de loisirs, les collectivités territoriales, les bureaux d'études.

Leurs fonctions peuvent être variées : gestionnaires, animateurs/animatrices, éducateurs/éducatrices, garde... La demande de polyvalence est forte.

Poursuites d'études

Possibilité de compléter ce BTSA en préparant en 1 an, une licence pro, un certificat de spécialisation (CS) agricole dans le domaine concerné. Éventuellement, accès à certaines écoles d'ingénieurs spécialisées en agronomie.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Biologie-écologie-physique-chimie (2h30 hebdomadaires) : classification des espèces, écosystèmes, les différents niveaux d'organisation du vivant, inventaire des habitats, de la flore et de la faune, interprétation de données, outils géomatiques (système d'information géographique-SIG), diagnostic d'expertise naturaliste ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion (3h30 hebdomadaires) : faisabilité juridique, réglementaire et économique d'un projet, démarche de gestion concertée, action de sensibilisation et d'information auprès du public ;
- Agronomie-sciences et techniques des équipements (1h hebdomadaire) : fonctionnement d'un sol, agrosystèmes ;
- Aménagement/gestion des espaces naturels (6h hebdomadaires) : démarches et mise en œuvre de projets d'aménagement et de valorisation des espaces naturels, mise en œuvre d'opérations de génie écologique.

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 8 semaines dans une organisation du secteur de la gestion de la nature et de sa valorisation.

Exemples de métiers

animateur/animateur de bassin versant, animateur / animatrice nature, garde (chasse, pêche, littoral, rivière, parcs nationaux)

Sources et ressources

Publications ONISEP : *Les métiers de l'environnement et du développement durable Collection Parcours, 2015*

Établissements

RHÔNE

- ❖ 69 Lyon (7^e) Cours Diderot ☎ 04 78 69 10 80, coût total de scolarité : 9 980 € (en 2018-2019, 4990 € par an)
- ❖ 69 Lyon (9^e) IET ☎ 04 72 85 73 55, coût total de scolarité : 6 060 € (en 2018-2019, 3030 € par an)



© Alain Potignon/Onisep

BTSA GESTION FORESTIÈRE

Chargés de la gestion et de l'aménagement des forêts pour le compte de propriétaires publics ou privés, les titulaires du BTSA Gestion forestière sont à même de dresser l'état des lieux d'un massif, d'inventorier et d'évaluer les peuplements, de planifier les travaux sylvicoles et le boisement.

Mais ils ou elles peuvent tout aussi bien effectuer ou diriger le martelage* et les coupes, préparer la mise en marché du bois sur pied ou abattu, estimer sa valeur et organiser son transport et sa livraison. Par ailleurs, ils ou elles assurent des tâches de communication, de formation et de conseil.

* *martelage* : opération qui consiste à désigner par l'empreinte d'un marteau forestier les arbres d'une coupe qu'il convient d'abattre ou de conserver.

Objectifs

Ce BTSA forme les étudiants ou étudiantes à la gestion des forêts et des espaces boisés.

Ils ou elles apprennent à connaître les essences forestières, à évaluer la qualité du bois et les potentialités d'une parcelle de forêt.

Ils ou elles savent utiliser les outils géomatiques (systèmes d'information géographiques-SIG), faire des relevés topographiques, produire des inventaires et des diagnostics qui permettront d'effectuer des choix en terme de gestion forestière.

Leur formation leur donne une bonne connaissance de la politique forestière territoriale, de l'organisation de la planification de la forêt, et de ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

L'enseignement porte aussi sur les démarches d'animation et de concertation en matière d'aménagement. L'objectif étant une gestion durable de la forêt, les étudiants et étudiantes apprennent à mettre en œuvre des travaux sylvicoles qui préservent les ressources, la biodiversité et le patrimoine paysager.

Ils ou elles sont capables d'organiser toutes les étapes d'un chantier d'exploitation forestière : la prospection de coupe de bois, l'estimation sur pied, le cubage, le choix du système d'exploitation, la logistique, le suivi du chantier ainsi que sa gestion économique et administrative.

Débouchés

Les titulaires de ce BTSA peuvent être employés par des organismes publics : Office national des forêts-ONF, Direction départementale des territoires-DDT, collectivités territoriales, Centres régionaux de la propriété forestière, chambres d'agriculture, associations, groupements ou syndicats de propriétaires forestiers, organismes de recherche.

Dans le secteur privé, ils ou elles sont embauchés par des coopératives et des exploitations forestières, des entreprises de transformation du bois. Ils ou elles peuvent aussi devenir chefs/chefes d'entreprise de travaux forestiers ou d'exploitation forestière.

Poursuites d'études

Préparer un second BTSA en 1 an pour acquérir une compétence complémentaire. Poursuivre en certificat de spécialisation (CS) agricole, en licence pro ou bien suivre une classe préparatoire post BTSA et intégrer une école d'ingénieurs, du domaine concerné.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Biologie - Écologie : biologie de l'arbre (croissance, nutrition, reproduction), sol et climat, enjeux écologiques (2h30 hebdomadaires) ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion : acteurs et fonctionnement du secteur forestier, suivi économique et administratif des chantiers (3h30 hebdomadaires) ;
- Sciences et techniques des équipements : choix du matériel, utilisation en sécurité (1h hebdomadaire) ;
- Aménagement - gestion forestière : connaissance des essences forestières, évaluation du peuplement forestier, diagnostic et inventaire forestier, topographie, utilisation d'outils de cartographie, analyse de données, organisation de chantier d'exploitation forestier, gestion durable des forêts, planification et mise en œuvre des interventions sylvicoles, démarche d'animation et de concertation territoriale, organisation de la mise en marché des bois (8h30 hebdomadaires).

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité.

Exemples de métiers

technicien forestier/technicienne forestière

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'agriculture et de la forêt Collection Parcours, 2017

Établissement

LOIRE

◆ 42 Noirétable CFPPA Antenne de Noirétable (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10 ☎ 04 77 24 76 00

APPRENTISSAGE



© Image by Dan Blais from Pixabay

BTSA PRODUCTION HORTICOLE

En tant que responsables de culture, les titulaires du BTSA Production horticole établissent les calendriers de production, planifient les chantiers et les approvisionnements, sélectionnent les espèces végétales, choisissent les techniques à mettre en oeuvre et participent au choix des investissements.

Ils ou elles peuvent exercer en tant que chef/cheffe d'exploitation ou responsable de culture, chef/cheffe d'équipe, conducteur ou conductrice de travaux, dans une exploitation horticole, mais aussi conseiller/conseillère ou technicien/technicienne d'expérimentation dans des structures de conseil et de développement.

Objectifs

Ce BTSA forme à la gestion d'une exploitation horticole, de la mise en oeuvre de productions en pleine terre ou sous abri à la mise en marché. Les étudiants et étudiantes acquièrent une bonne connaissance des végétaux cultivés. Ils ou elles sont capables d'adapter la production en fonction des exigences de la clientèle, du marché et des contraintes de l'exploitation. Ils ou elles maîtrisent les processus de production (multiplication des plantes, fertilisation, travail du sol, récolte...), savent faire des choix d'itinéraires techniques et suivre différentes productions simultanées.

La formation porte aussi sur l'utilisation des agroéquipements, sur l'irrigation et les systèmes automatisés. L'organisation humaine du travail est abordée car ces techniciens et techniciennes sont souvent chef d'équipe. Ils ou elles sont aussi capables de mener des expérimentations et de formuler des conseils.

L'ensemble de ces connaissances doivent permettre au futur professionnel de faire de bons choix technico-économiques tenant compte aussi du respect de l'environnement.

Débouchés

Les titulaires du BTSA Production horticole peuvent exercer en tant que chef/cheffe d'exploitation ou responsable de culture dans une exploitation horticole. Ils peuvent aussi être conseiller ou technicien d'expérimentation dans des structures de conseil et de développement tels que les chambres d'agriculture, les coopératives, les centres techniques horticoles, les entreprises d'agrofouritures.

Des opportunités existent aussi dans la distribution, le commerce horticole et les activités «nature et découverte».

Poursuites d'études

Préparation d'un Certificat de spécialisation (CS) agricole pouvant faciliter l'insertion professionnelle ou d'une licence pro du domaine concerné. Possibilité d'intégrer une école d'ingénieurs spécialisée en agronomie, après réussite d'un concours d'entrée.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique).

Enseignements professionnels :

- Sciences économiques, sociales et de gestion (4h15 hebdomadaires) : marché, filière, bassin de production, pilotage de l'entreprise, analyse du bilan économique de la production, utilisation d'outils de gestion, diagnostics technico-économiques ;
- Biologie-écologie (2h hebdomadaires) : savoirs fondamentaux sur les végétaux, agrosystèmes de plein air et sous abri ;
- Agronomie (1h15 hebdomadaire) : interactions plante-air-support de culture, raisonnement de la fertilisation, conduite d'expérimentation ;
- Sciences et techniques des équipements (1h15 hebdomadaire) : choix et mise en oeuvre des agroéquipements, système piloté, réseau hydraulique, bilan énergétique, maintenance ;
- Sciences et techniques horticoles (6h hebdomadaires) : connaissance des végétaux cultivés, choix et techniques de production, conduite de production pleine terre et hors sol, organisation du travail, plan de production, prévision des besoins en main d'oeuvre et en matériel.

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 8 semaines minimum.

Exemples de métiers

agent/agente arboricole, agent/agente d'arboriculture fruitière, chef/cheffe de cultures légumières, conseiller/conseillère agricole, horticulteur/horticultrice, ouvrier/ouvrière horticole,, maraîcher/maraîchère

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'agriculture et de la forêt Collection Parcours, 2017 ; Les métiers auprès des animaux Collection parcours, 2015

Établissement

LOIRE

- ◆ 42 Villars CFPPA (CFA partenaire : CFA régional agricole)
- ☎ 04 78 66 64 10 ☎ 04 77 91 11 12 **APPRENTISSAGE**



© Phovoir

BTSA PRODUCTIONS ANIMALES

Les titulaires du BTSA Productions animales sont à même d'assurer trois principaux types de fonctions : l'élevage, le conseil en élevage et le développement de la production. Ils ou elles peuvent également assurer eux-même la conduite d'une production animale, en tant qu'éleveur/éleveuse dans une exploitation agricole.

Leurs compétences professionnelles reposent sur de solides connaissances scientifiques et techniques (espèces, élevage, zootechnie, agronomie et productions fourragères, économie de gestion, aspects réglementaires et juridiques...).

Objectifs

Le BTSA Productions animales forme les étudiants ou étudiantes à la gestion d'une exploitation agricole avec une activité d'élevage. Ils ou elles apprennent la conduite des différents types d'élevage (bovins, ovins, porcins, équins, volailles...) sous tous ses aspects : qualité de l'alimentation, croissance des animaux, reproduction, manipulations et interventions sur les animaux, surveillance sanitaire, bien-être animal, adaptation des bâtiments.

Leur formation porte sur la mise en place de cultures destinées à l'élevage, leur récolte, leur mode de stockage et leur qualité.

L'aspect économique revêt une grande importance et les étudiants et étudiantes sont formés à la réalisation de diagnostics qui prennent en compte à la fois l'aspect technique, financier, réglementaire et environnemental de l'activité d'élevage. Ils ou elles sont capables de faire des choix ou de formuler des conseils pour adapter la production au marché et aux contraintes de l'exploitation.

Débouchés

Les titulaires de ce BTSA peuvent exercer des fonctions de production agricole (exploitant, responsable d'élevage, agent de remplacement), de conseiller technique (contrôleur laitier, inséminateur...) ou de technico-commercial (aliments du bétail, produits vétérinaires), au sein d'une filière de production.

Ils ou elles peuvent être à leur compte en tant qu'agriculteur/agricultrice ou occuper un emploi dans les organismes para-agricoles : groupements de producteurs, coopératives, entreprises spécialisées dans l'alimentation animale, l'agrofourmure, le bâtiment d'élevage, les chambres d'agriculture.

Poursuites d'études

Préparation d'un Certificat de spécialisation (CS) agricole pouvant faciliter l'insertion professionnelle ou d'une licence pro du domaine concerné. Possibilité d'intégrer une école d'ingénieurs spécialisée en agronomie, après réussite d'un concours d'entrée.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Dans les établissements publics : 2,4 demandes pour 1 place.
Source : Bilan de l'affectation post-bac SAI0 de l'académie de Lyon, juin 2017. <http://saio.ac-lyon.fr/spip/>

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Biologie-écologie-physique-chimie (2h hebdomadaires) : savoirs fondamentaux, propriétés physico-chimiques des biomolécules ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion (3h30 hebdomadaires) : fonctionnement d'une exploitation agricole orientée élevage, gestion d'atelier, analyse de résultats ;
- Agronomie-sciences et techniques des équipements (1h30 hebdomadaires) : sol et climat, mise en place de surfaces de cultures destinées à l'élevage (céréales, fourrage...), diagnostic parcellaire, mode de récolte et conservation ;
- Zootechnie (7h30 hebdomadaires) : conduite et stratégie d'élevage et d'engraissement, manipulations et interventions concernant les animaux, croissance et reproduction des animaux, amélioration génétique, nutrition, système alimentaire et qualité des aliments, notion de santé animale.

La formation a pour support trois types d'élevage : production porcine (obligatoire), une production d'herbivores au choix et une troisième production (ou mode de production) au choix.

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 8 semaines minimum.

Exemples de métiers

agriculteur/agricultrice, conseiller/conseillère agricole, contrôleur/contrôleuse de performance, éleveur/éleveuse, inséminateur/inséminatrice

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'agriculture et de la forêt Collection Parcours, 2017 ; Les métiers auprès des animaux Collection parcours, 2015

Établissements

AIN

◆ 01 Bourg-en-Bresse CFPPA Les Sardières (CFA partenaire : CFA régional agricole 04 78 66 64 10) ☎ 04 74 45 50 80

APPRENTISSAGE

◆ 01 Misériex Lycée agricole Édouard Herriot ☎ 04 74 08 88 22

LOIRE

■ 42 Mornand-en-Forez Maison familiale rurale du Forez (CFA partenaire : CFA régional des MFR d'Auvergne Rhône-Alpes ☎ 04 72 86 03 86) ☎ 04 77 97 17 77 **APPRENTISSAGE**

■ 42 Nandax Lycée agricole Étienne Gautier ☎ 04 77 23 70 10, coût total de scolarité : 3 310 € (en 2019-2020, 1655 € par an)



© Alain Potignon/Onisep

BTSA

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ALIMENTS (STA)

SPÉCIALITÉ ALIMENTS ET PROCESSUS TECHNOLOGIQUES

Les titulaires de ce BTSA assurent la responsabilité d'un atelier de production et/ou de conditionnement de produits alimentaires. Ils ou elles planifient et coordonnent les différentes phases du processus de production, veillent au respect des délais, des quantités, de la qualité et des coûts de production. Ils ou elles ont la responsabilité de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

Les techniciens et techniciennes issus de la spécialité « aliments et processus technologiques » assurent la conduite d'une chaîne de production alimentaire en veillant au maintien de conditions optimales. Ils maîtrisent la nature et les propriétés des aliments, ainsi que leur évolution au cours de la transformation industrielle (chimie, biologie, métabolismes microbiens).

Objectifs

Les étudiants ou étudiantes apprennent à mettre en œuvre un processus de transformation de produits alimentaires en tenant compte des objectifs et des contraintes, en respectant la réglementation et les procédures définies.

Ils ou elles connaissent les différents procédés, savent élaborer un diagramme de fabrication et planifier le travail. Ils sont capables de choisir des équipements et de composer l'enchaînement technique des différents éléments d'un processus. Ils tiennent compte, dans la conduite de l'atelier, de l'entretien et de la maintenance du matériel.

Leur formation porte en grande partie sur la gestion de la qualité et de la sécurité alimentaire : techniques d'analyses, traçabilité, normes.

A partir d'outils de gestion, les étudiants et étudiantes savent réaliser un bilan technico-économique de la production (rentabilité, constitution de prix...). Ils ont aussi des notions de marketing, de management d'équipe et de communication en situation professionnelle.

Débouchés

Les postes en production dans l'industrie agro-alimentaire sont les plus nombreux. Les techniciens et techniciennes peuvent aussi intervenir dans les secteurs suivants : qualité, recherche-développement, achat-logistique, commercialisation, entretien-maintenance.

Les emplois occupés sont ceux de conducteur/conductrice de ligne de fabrication ou de conditionnement, de chef/cheffe d'équipe, de responsable ou de contremaître. La première insertion professionnelle commence souvent par une période à un poste de base qui permet aux diplômés de se familiariser avec l'ensemble de l'organisation de la production.

Poursuites d'études

Possibilité de préparer en 1 an, un certificat de spécialisation (CS), un second BTSA ou une licence pro dans le domaine concerné. Eventuellement, possibilité d'intégrer sur concours une école d'ingénieurs spécialisée dans l'agroalimentaire.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Dans les établissements publics : 0,6 demande pour 1 place.

Source : Bilan de l'affectation post-bac SAIO de l'académie de Lyon, juin 2017. <http://saio.ac-lyon.fr/spip/>

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Sciences économiques, sociales et de gestion (3h15 hebdomadaires) : organisation des filières, environnement de l'entreprise, stratégie des entreprises en lien avec les dynamiques territoriales, analyse des performances de l'entreprise, marketing, étude du marché, segmentation de marché, enjeux des politiques qualité ;
- Génie des procédés des industries agroalimentaires, génie alimentaire (5h hebdomadaires) : propriétés des produits, maîtrise des processus technologiques, analyse, réalisation et organisation des processus de fabrication, sécurité alimentaire, management de la qualité et de l'environnement ;
- Génie des procédés des industries agroalimentaires, génie industriel (2h45 hebdomadaires) : analyse et gestion d'un atelier de transformation, cadre réglementaire et contractuel d'un produit, étapes clé d'un processus de fabrication, fonctionnement des matériels d'une ligne de production ;
- Chimie, biochimie, microbiologie, biotechnologie (4h hebdomadaires) : composition et propriétés physico-chimiques des constituants des aliments, systèmes microbiens et processus de transformation, approche nutritionnelle des aliments, techniques d'analyse de contrôle.

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : stage de 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 12 semaines en entreprise.

Exemples de métiers

conducteur/conductrice de ligne de production alimentaire, responsable qualité en agroalimentaire, responsable de fabrication en agroalimentaire

Sources et ressources

Publication ONISEP : Les métiers de l'agroalimentaire Collection parcours, 2014

Établissements

AIN

◆ 01 Bourg-en-Bresse CFPPA Les Sardières (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 74 45 50 80

APPRENTISSAGE

◆ 01 Bourg-en-Bresse Lycée agricole Les Sardières ☎ 04 74 45 50 81



© Alain Potignon/Onisep

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL (TC)

Ces professionnels travaillent en amont ou surtout en aval de la filière agricole. Ils ou elles peuvent être recrutés par des entreprises de production ou de distribution de produits agricoles qui recherchent leur double compétence, à la fois en technique « produit » et en négociation et relation commerciales, correspondant à l'une des 6 spécialités : agrofournitures ; animaux d'élevage et de compagnie ; jardin et végétaux d'ornement ; produits alimentaires et boissons ; produits de la filière forêt bois ; vins et spiritueux

Objectifs

Les étudiants et étudiantes sont formés aux techniques de marketing, à la gestion de la relation client, à la négociation et à la vente de solutions technico-commerciales, au suivi des fournisseurs et des clients et à la gestion des stocks. Ils ou elles savent organiser leur travail, leurs déplacements, leurs rendez-vous et maîtrisent les outils informatiques liés à leurs activités.

L'enseignement aborde aussi le fonctionnement de l'entreprise et la définition de la stratégie commerciale.

En complément, les étudiants bénéficient d'un enseignement approfondi dans un champ professionnel du domaine agricole.

Débouchés

Les principales fonctions occupées concernent des opérations d'achat et de vente ainsi que l'apport d'une expertise technique sur les produits. Les postes occupés peuvent être sédentaires ou itinérants.

Les titulaires du BTSA TC sont employés par les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, de l'agrofourmure (amendements, semences...), du commerce et de la distribution (grande surface en alimentation, jardinerie, grande surface de bricolage, magasin spécialisé en vin et spiritueux), de la vente de matériels agricoles, de certaines exploitations agricoles...

Les poursuites d'études

Possibilité de préparer en 1 an, un certificat de spécialisation (CS), un second BTSA ou une licence pro dans le domaine concerné. Eventuellement, possibilité d'intégrer sur concours une école de commerce.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Dans les établissements publics : 1,6 demande pour 1 place.

Source : Bilan de l'affectation post-bac SAIO de l'académie de Lyon, juin 2017. <http://saio.ac-lyon.fr/spip/>

Programme

Selon les établissements, la formation a pour support l'un des champs professionnels suivants : agrofournitures ; animaux d'élevage et de compagnie ; jardin et végétaux d'ornement ; produits alimentaires et boissons ; produits de la filière forêt bois ; vins et spiritueux.

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Sciences économiques, sociales et de gestion (1h30 hebdomadaire) ;
- Gestion commerciale (7h30 hebdomadaires) : définition de l'entreprise, notion juridique, mercatique, étude de marché, stratégie commerciale, politique de prix, de distribution et de communication, relation et négociation commerciale, langue vivante technico-commerciale, connaissances scientifiques et techniques de la famille de produits liée au champ professionnel ;

Ces connaissances théoriques sont complétés par des actions professionnelles, telles que études et enquêtes, actions de terrain, visites d'entreprise...

- Gestion de l'entreprise et de l'environnement (1h30 hebdomadaire) : gestion de l'activité commerciale (calcul prix de vente, suivi d'opérations commerciales, risque client, évaluation de la politique commerciale), utilisation d'outils de gestion (calculs commerciaux, suivi d'achats et de ventes, suivi de stocks, gestion des comptes clients et fournisseurs), gestion prévisionnelle.

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : en stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Le stage principal est de 8 semaines minimum. Stage technique de 2 à 4 semaines et projet commercial de 1 à 2 semaines.

Exemples de métiers

attaché commercial/attachée commerciale, technico-commercial/ technico-commerciale en agroalimentaire, vendeur/vendeuse-conseil en matériel agricole, vendeur/vendeuse en animalerie

Sources et ressources

Publications ONISEP : Les métiers de l'agriculture et de la forêt Collection Parcours, 2017

Établissements

AIN

animaux d'élevage et de compagnie

◆ 01 Misériex Lycée agricole Édouard Herriot ☎ 04 74 08 88 22

LOIRE

agrofourmures

◆ 42 Montbrison EPLEFPA Campus Agronova - site de Précieux (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 97 72 00 **APPRENTISSAGE**

animaux d'élevage et de compagnie

◆ 01 Misériex Lycée agricole Édouard Herriot ☎ 04 74 08 88 22

◆ 42 Montbrison EPLEFPA Campus Agronova - site de Précieux (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 97 72 00 **APPRENTISSAGE**

jardin et végétaux d'ornement

◆ 42 Montbrison EPLEFPA Campus Agronova - site de Précieux (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 97 72 00 **APPRENTISSAGE**

produits alimentaires et boissons

◆ 42 Montbrison EPLEFPA Campus Agronova - site de Précieux (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 97 72 00 **APPRENTISSAGE**

■ 42 Nandax Lycée agricole Étienne Gautier ☎ 04 77 23 70 10, coût total de scolarité : 3 310 € (en 2019-2020, 1655 € par an)

produits de la filière forêt bois

◆ 42 Noiretable CFPPA Antenne de Noiretable (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 77 24 76 00 **APPRENTISSAGE**

RHÔNE

jardin et végétaux d'ornement

◆ 69 Dardilly Lycée horticole de Lyon-Dardilly - Paysage et environnement ☎ 04 78 66 64 00

produits alimentaires et boissons

■ 69 Limonest Institut Sandar La Salle ☎ 04 78 35 11 30, coût total de scolarité : 3 700 € (en 2019-2020, 1850 € par an)

vins et spiritueux

◆ 69 Saint-Jean-d'Ardières Lycée agro-viticole Bel Air (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 76 64 45 97 **APPRENTISSAGE**



© Mehrak/Onisep

BTSA VITICULTURE-OENOLOGIE

Les titulaires du BTSA viticulture-œnologie assurent, soit des fonctions de production de raisins de cuve ou de raisins de table, de bois et plants de vigne lorsqu'ils sont responsables de cultures ; soit des fonctions de transformation telles que la vinification et l'élevage de vins ou la mise en bouteilles lorsqu'ils sont responsables de chai ou de cave. Dans certaines situations ils ou elles cumulent l'ensemble de ces fonctions et peuvent aussi assurer des fonctions complémentaires de gestion et de commercialisation, notamment s'ils sont responsables d'une entreprise.

Ils ou elles peuvent aussi assurer des fonctions d'expérimentation, de conseil, de développement, d'expertise, d'évaluation au sein d'un organisme professionnel public ou privé.

Objectifs

Ce BTSA forme les étudiants ou étudiantes à la gestion d'une exploitation vitivinicole.

Ils apprennent à conduire une vigne, ils connaissent le cycle de végétation pour réaliser au bon moment les opérations manuelles ou mécaniques nécessaires à l'entretien de la culture.

Ils ou elles sont capables de choisir des itinéraires techniques et des modes de production adaptés au terroir, aux objectifs de qualité, aux contraintes techniques et économiques du vignoble. Lors des vendanges, ils organisent le travail de récolte et gèrent les équipes.

La formation porte aussi sur la vinification. Les étudiants ou étudiantes acquièrent les savoirs fondamentaux concernant la transformation du raisin (biologie, chimie...). Ils ou elles sont capables de mener les opérations de vinification de la réception des vendanges à l'élevage des vins en choisissant des itinéraires de vinification adaptés.

Débouchés

Les titulaires du BTSA viticulture-œnologie peuvent exercer en tant que viticulteur/vicultrice responsable d'exploitation. Ils peuvent aussi être employés, en France ou à l'étranger, comme chef/cheffe de culture, régisseur/régisseuse de domaines ou chef/cheffe d'équipe selon la taille de la propriété.

Ils ou elles peuvent travailler dans la transformation des vins en tant que caviste ou maître de chai dans un domaine ou une cave-coopérative.

Il existe aussi des emplois dans le négoce de vins, le conseil, l'expérimentation, l'animation et le contrôle, dans les coopératives viticoles, les chambres d'agriculture, les instituts techniques spécialisés et chez les agrofournisseurs.

NB : Les techniciens supérieurs ne sont pas œnologues, titre réservé aux titulaires du diplôme national d'œnologie (DNO).

Poursuites d'études

Possibilité de préparer en 1 an, un certificat de spécialisation (CS) ou un second BTSA dans le domaine concerné. Certains diplômés préparent également en 1 an une licence pro en commercialisation. Eventuellement, possibilité d'intégrer sur concours une école d'ingénieurs spécialisée en agriculture.

Statistiques d'affectation, académie de Lyon

Pas de statistiques disponibles.

Programme

Enseignements généraux : français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, informatique.

Enseignements professionnels :

- Biologie-écologie (1h15 hebdomadaire) : cycle biologique de la vigne ;
- Physique et chimie (1h30 hebdomadaire) : composition et transformation physique, chimique et microbiologique du raisin, fermentation ;
- Sciences économiques, sociales et de gestion (3h45 hebdomadaires) : acteurs et territoires vitivinicoles, cadre réglementaire, utilisation d'outils de gestion et de comptabilité, diagnostic économique de l'exploitation ;
- Sciences et techniques des équipements (1h30 hebdomadaire) : choix, utilisation et maintenance d'agroéquipements et d'équipements destinés à la transformation du vin ;
- Agronomie (1h hebdomadaire) : terroirs, mise en œuvre et évaluation d'itinéraire technique viticole, influence du sol et du climat ;

- Viticulture-œnologie (6h15 hebdomadaires) : conduite d'une vigne de l'implantation à la récolte, conduite d'interventions manuelles ou mécanisées sur la parcelle, travaux de vinification, d'élevage, de conditionnement et de stockage du vin, itinéraires de vinification, gestion de la qualité, protection de l'environnement.

Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires.

La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Stage

Sous statut scolaire : en stage de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années dont 10 prises sur la scolarité. Réalisation au moins 2 stages de nature différente pour aborder l'ensemble du processus vitivinicole (production de raisin et vinification).

Exemples de métiers

caviste, conseiller/conseillère agricole, viticulteur/vicultrice

Sources et ressources

Publication ONISEP : *Les métiers de l'agriculture et de la forêt* Collection Parcours, 2017

Établissement

RHÔNE

◆ 69 Saint-Jean-d'Ardières Lycée agro-viticole Bel Air (CFA partenaire : CFA régional agricole ☎ 04 78 66 64 10) ☎ 04 74 66 45 97 **APPRENTISSAGE**